

Pacte de responsabilité

A propos du texte Patronat/CFDT/CFTC/CGC

Le relevé de conclusions qui clôt les négociations menées entre le MEDEF, la CGPME, l'UPA, la CGT, FO, la CFDT, la CFTC et la CGC n'est pas seulement inutile en termes de lutte contre le chômage ; il valide l'analyse patronale de la situation économique qui consiste à renvoyer sur les travailleurs et les travailleuses la responsabilité de « la crise » ; il entérine les milliards d'euros offerts au patronat pour enrichir les actionnaires ; il annonce des mesures restreignant les droits des représentant-es des salarié-es et des syndicats.

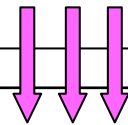
Encore le coup du coût !

A travers ce document commun, le patronat fait avaliser par CFDT, CFTC et CGC sa théorie selon laquelle, d'une part le problème économique et sociale est celui de la « compétitivité » des entreprises, et d'autre part, l'amélioration de celle-ci passe par la baisse des cotisations sociales dites patronales et une « simplification administrative » (en langage patronal, cela signifie plus de facilités pour licencier, précariser, modifier les contrats de travail, etc.). Bref, c'est encore une fois « le coût du travail » qui est accusé.

Extraits du texte commun Patronat/CFDT/CFTC/CGC

« [...] la compétitivité des entreprises françaises est à la baisse depuis plusieurs années [...] Ce déficit de compétitivité grève les capacités d'investissements des entreprises, ce qui pénalise à leur tour la croissance et la création d'emplois. Sans rétablissement de la compétitivité des entreprises, il ne peut y avoir de baisse durable du chômage. »

Ce qu'occulte le texte commun Patronat/CFDT/CFTC/CGC



Bénéfice

des entreprises françaises du CAC 40, uniquement pour les années 2007 à 2012

411 milliards d'€

Ça en fait des augmentations de salaires et de pensions, des emplois à créer, des services publics à développer

Par notre travail, nous produisons les richesses. Les capitalistes encaissent. Ça suffit !

Patrons, actionnaires, banquiers s'enrichissent sur notre dos. Imposons une autre répartition des richesses !

Puisque personne ne travaille à notre place, que personne ne décide à notre place !

Union syndicale
Solidaires



30 milliards d'euros pour les actionnaires !

Le texte entérine le cadeau offert par le gouvernement au patronat des entreprises privées : 30 milliards, qui correspondent au montant des cotisations sociales dues au titre de la Branche Famille. Exonérations de cotisations sociales et/ou crédit d'impôt, la forme du cadeau n'est pas encore définitive.

Le texte valide le fait que ces 30 milliards sont acquis annuellement au patronat, quel que soit l'évolution de l'emploi et donc du chômage.

Un pacte gagnant-gagnant ? Oui, pour le patronat

Le relevé de conclusions cosigné par les organisations patronales et la CFDT, la CFTC et la CGC invente « un pacte gagnant-gagnant ». Il n'en n'est rien ; fruit d'une négociation dans laquelle cinq organisations syndicales se sont engagées sans aucun rapport de forces, le résultat est à la hauteur de ce qu'il devait être dans ces conditions : la ratification des prétentions patronales, aucun engagement concret qui pourrait améliorer la situation des salarié-es (en activité, au chômage ou en retraite).

Extraits du texte commun Patronat/CFDT/CFTC/CGC

« Ce rétablissement [de la compétitivité] repose sur un pacte gagnant-gagnant : pour les entreprises, une trajectoire claire de baisse des prélèvements et une simplification de l'environnement administratif et réglementaire permettant de redresser les marges et de dégager des capacités d'investissement ; pour les salariés et les demandeurs d'emploi, un engagement sur des objectifs et des ambitions en termes d'emploi, de qualité de l'emploi, de dialogue social et d'investissement ».

En matière d'emploi, le seul « engagement » est de demander « aux branches professionnelles d'ouvrir, dès lors que la trajectoire de baisse des prélèvements sociaux et fiscaux sera précisément définie par les pouvoirs publics, des discussions en vue d'aboutir à un relevé de conclusions signé, ou des négociations en vue d'aboutir à un accord, précisant des objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes d'emploi ».

- Le renvoi vers les branches ; or tout le monde s'accorde à dire qu'un grand nombre de « branches professionnelles » ne sont pas actives depuis des années ; **de très nombreux secteurs ne feront donc l'objet d'aucun relevé de décisions, d'aucune négociation.**
- Il n'y a **aucune obligation d'engagement minimum sur l'emploi.**
- Le préalable à ces discussions est que le patronat connaisse (« précisément » !) les modalités retenues pour le **cadeau de 30 milliards.**

Un pacte perdant-perdant pour les salarié-es

Les salarié-es, les chômeur-ses et les retraité-es paieront les 30 milliards captés par les actionnaires : suppression de prestations sociales ; augmentation de nos cotisations ; salaires, indemnités et pensions bloqués ; remise en cause des services publics par une nouvelle baisse de la dépense publique pour compenser ce cadeau au patronat !

Toujours sans aucun rapport de forces, CFDT, CFTC et CGC acceptent par ce texte « *d'engager dans le première quinzaine de mars la concertation paritaire sur le financement de la protection sociale* ».

Poussant l'avantage, le patronat a obtenu de la CFDT, la CFTC et la CGC des discussions « *au second semestre 2014 afin de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration du marché du travail pour développer l'emploi, la sécurisation des parcours professionnels et la qualité de l'emploi* ». Le « marché du travail », c'est nous ; son « amélioration », en langage patronal, ça signifie **plus de précarité, plus de flexibilité**.

S'y ajoute, dès le deuxième trimestre 2014, « *une négociation sur la modernisation du dialogue social* » qui « *portera notamment sur la simplification et l'amélioration des instances représentatives du personnel* ». **On imagine comment le patronat entend « simplifier » le fonctionnement des Délégué-es du Personnel, Comités d'Entreprise ou Comités d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail !** « *L'amélioration* » ne passe sans doute pas par le droit de véto dans les CE que revendique Solidaires !

Il faut dénoncer le pacte de responsabilité !

Les signatures CFDT, CFTC et CGC sont scandaleuses du point de vue des intérêts des salarié-es.

Le choix de la CGT et de FO de participer à ces négociations sans volonté de construire un rapport de forces, sans information de masse auprès des salarié-es pèse aussi ; c'est un des dangers du « partenariat social ».

Accepter de discuter de l'amélioration de la compétitivité des entreprises est un piège pour le syndicalisme.

Le chômage, la précarité et la flexibilité ne sont pas dues à cela mais au système économique qui organise l'exploitation du plus grand nombre pour le profit d'une petite minorité. La propriété privée des moyens de production est au cœur de ce système.

Accepter de discuter de l'amélioration de la compétitivité de « nos » entreprises en France, suppose de partager l'idée que celles-ci doivent être « meilleures » que les entreprises d'autres pays, et donc les couler pour que « nos » entreprises disposent d'une plus grande part de marché. **C'est la négation du caractère international du syndicalisme et de nos intérêts de classe.** Nous n'avons pas à défendre « les entreprises de France » aux côtés du patronat français, contre les travailleurs et les travailleuses des autres pays. Nous devons construire le cadre syndical international nous permettant d'avancer des revendications communes, de construire des mobilisations internationales pour une transformation sociale d'ampleur.

Accepter de discuter de l'amélioration de la compétitivité des entreprises françaises, c'est **faire semblant d'oublier que le capitalisme est international**, que la finance est mondialisée.

Accepter de discuter de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, c'est **considérer que « la solution » viendrait de la seule relance de la consommation, d'une croissance (au sens traditionnel du terme) toujours plus forte**. Nous refusons une telle conception qui ignore la dimension écologique sous toutes ses formes. Par ailleurs, y compris dans ce

cadre, ce pacte n'a pas de sens : l'accentuation de la baisse des dépenses publiques qu'il implique conduit à encore plus de pauvreté dans la population et certainement pas à une augmentation de la demande de produits.

Accepter de discuter de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, c'est faire croire que les entreprises françaises pourraient « gagner » en exportant plus que celles des autres pays européens. Outre ce que cela signifie quant à l'avenir de ces autres entreprises et donc des salarié-es, cela ne peut se traduire dans les faits : la majorité des exportations de tous les pays de l'Union européenne s'effectue au sein de l'Union européenne. **Comment l'austérité imposée aux peuples de chacun de ces pays pourraient amener à plus d'exportations des entreprises françaises ?**

Accepter de discuter de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, c'est accepter que le patronat se foute de nous :



il « pleure » sur la compétitivité des entreprises, alors que la part des dividendes versés aux actionnaires dans la valeur ajoutée ne cesse d'augmenter,

les entreprises du CAC 40 ont versé 43 milliards de dividendes à leurs actionnaires pour la seule année 2013.